

# Union des Cyclotouristes Toulousains

## Ordre des Cols Durs

### Présentation

En janvier 1960, l'Ordre des Cols Durs (OCD) a été créé. Cinquante ans après plus de 2 700 cyclotouristes y appartiennent ou y ont participé.

Appartenir à l'Ordre des Cols Durs n'est pas un concours, il n'y a pas de classement. Toutefois, l'OCD a voulu attribuer une distinction toute symbolique aux cyclotouristes qui aiment la montagne. Il suffit d'additionner la hauteur des sommets franchis pour recevoir, au fil des ans, les grades d'Officier, de Commandeur, ..., jusqu'à Grand Vénérable.

Futurs membres n'oubliez pas qu'en montant un col, quelle qu'en soit la pente, vous serez toujours récompensé de l'effort fourni, car le spectacle au sommet est toujours payant et réconfortant, sans oublier le plaisir de la descente.

Tout cyclotouriste peut nous rejoindre, à condition de respecter le règlement suivant:

### Règlement

#### *Article 1 :*

L'Ordre des Cols Durs est ouvert à tous les membres de la FFCT et des Fédérations française et étrangère de cyclotourisme.

#### *Article 2 :*

Les divers grades de l'Ordre des Cols Durs sont les suivants :

MEMBRE A PARTIR DE .....50 000 mètres

Grades : < ou = à 1 000 000 de mètres

Grades : > à 1 000 000 mètres

Officier ..... 100 000 m

Grand Officier ..... 1500 000 m

Commandeur ..... 200 000 m

Grand Commandeur 2 000 000 m

Honorable ..... 500 000 m

Grand Honorable ..... 2 500 000 m

Vénérable ..... 1 000 000 m

Grand Vénérable ..... 3 000 000 m

#### *Article 3 :*

La hauteur est comptée en additionnant l'altitude des "cols", " monts", "pas"... (avec leurs traductions locales) Français ou étranger et ceux-ci exclusivement montés à bicyclette.

Ne peuvent être admis certains lieux qui ne sont ni des sommets, ni des cols.

Exemples: l'Alpe d'Huez, plateau de Beille, Cap de Long, Superbagnères,...

#### *Article 4 :*

Aux fins d'homologation, chaque candidat ou membre établira sa liste des cols franchis au correspondant de l'OCD.

Cet envoi devra avoir lieu à partir du mois de novembre.

Un même col ne peut être compté plus de cinq fois par liste annuelle.

#### *Article 5 :*

Comptant sur l'honnêteté des cyclos, il n'est pas envisagé de contrôle formel.

Cependant l'OCD se réserve la possibilité de vérifier le nom des cols en utilisant les cartes Michelin, IGN ou étrangères et les ouvrages de référence.

#### *Article 6 :*

Le(la) candidat(e) à l'OCD devra pour son inscription composer un quatrain ou une courte prose, en l'honneur du cyclotourisme en montagne.

*Article 7 :*

Chaque membre pourra choisir dans sa liste annuelle 1 à 5 cols qui viendront s'ajouter au classement des « Cols Préférés » de la Confrérie.

*Article 8 :*

Les frais d'inscription et d'homologation sont fixés à 15 Euros, ils comprennent la carte de membre, l'insigne OCD aux couleurs émaillées, le bulletin d'information de l'année.

*Article 9 :*

Chaque passage de grade est accompagné de la délivrance d'un diplôme. A partir du grade de Vénérable, une médaille spéciale peut être commandée à l'OCD.

*Article 10 :*

Une cotisation de 8 € sera demandée à chaque homologation pour recevoir la mise à jour, le bulletin d'information et les cols préférés.

*Article 11 :*

Tout candidat à l'Ordre des Cols Durs s'engage sur l'honneur à respecter le présent règlement.

*Article 12 :*

Les engagements ainsi que la correspondance devront parvenir à :

Ordre des Cols Durs  
29 Rue de la CORSE  
31100 TOULOUSE

accompagnés d'une enveloppe timbrée à l'adresse de l'expéditeur, ou en utilisant l'email suivant :

uctistes@gmail.com.

Les règlements doivent se faire par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Union des Cyclotouristes Toulousains.

## Documentation

Modèle de liste :

*Nom :*

.....

*Adresse :*

.....

*N° de licence :*

.....

*Membre OCD n° :*

.....

*Prénom :*

.....

*Date de naissance :*

.....

*Club :*

.....

*Dernier grade / n° :*

.....

*Nom du col, mont, pas ... Département / Pays Altitude*

*Col du Tourmalet Hautes-Pyrénées 2114 m*

*Passo val Parola Italie 2250 m*

*Col du Sifflet Jura 1079 m*

... ..

*Ancien total : ..... Total cumulé : ..... Nouveau total :*

.....

*Cols préférés : .....*

*Les 500 000 mètres d'altitude ont été atteints le : ..... (JJ/MM/AAAA)*

*Signature : .....*

\*\*\*\*\*

*Exemple de quatrain :*

*Sommets majestueux aux neiges éternelles  
Sommets majestueux aux neiges éternelles  
Je vous ai toujours craint, vous me faisiez souffrir  
Mais à être Col Dur, à coup de manivelles  
Enfin j'ai réussi, je pousse un grand soupir.*

*– Jean SABARDEIL, COL DUR N°45.*

\*\*\*\*\*

*Documents et Bulletins disponibles au téléchargement :*

*Fiche d'inscription à la Confrérie de l'Ordre des Cols Durs*

*Fiche de déclaration annuelle de cols*

*Bulletin de l'Océdiste 01 2003*

*Bulletin de l'Océdiste 03 2005*

*Bulletin de l'Océdiste 04 2006*

*Bulletin de l'Océdiste 05 2007*

*Bulletin de l'Océdiste 06 2008*

\*\*\*\*\*